

T.R.U.C.S pour le débridement parodontal

Techniques révisées des instruments ultrasoniques et des curettes spécifiques pour optimiser les résultats cliniques



Cours impliquant
des ateliers « Hands-on »

Objectifs éducationnels



Le débridement parodontal est un élément central du traitement initial qui consiste à enlever mécaniquement les microorganismes pathogènes des dents et de leur environnement, sans éliminer de façon excessive le cément pour produire une racine biologiquement capable de s'attacher sainement. Ceci présente de nombreux défis pour les cliniciens. Cette formation permettra de calibrer vos connaissances et votre technique en matière d'instrumentation afin d'atteindre un plus haut niveau de confiance clinique.

L'avant-midi sera consacré sur l'instrumentation ultrasonique et les méthodes de travail avec les curettes manuelles seront abordées en après-midi. Les participants auront l'occasion de pratiquer les techniques sur des têtes de mannequin avec différents embouts Cavitron et curettes manuelles.

Contenu



- Introduction aux différentes pointes ultrasoniques
- Comment maximiser leur emploi : savoir quels embouts et quelles puissances choisir
- Approfondir les techniques de mouvements superposés et canalisés
- Apprendre à accéder les furcations et les concavités à l'aide des pointes courbées
- Explorer les différentes curettes manuelles; universelles, Gracey, O'Hehir
- Appliquer les bonnes pratiques d'une thérapie parodontale non chirurgicale efficace

À qui s'adresse cette formation ?



Cette formation est spécifiquement conçue pour les hygiénistes dentaires. Afin d'en optimiser les résultats, la présence du dentiste est recommandée.

Capacité maximale limitée à 18 participants; faites-vite ! Premier arrivé, premier servi.

Dates



26 septembre 2025 ou 2 mai 2026

Lieu



Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Pour votre hébergement, notre voisin immédiat : Hôtel Alt Quartier DIX30

6500, boul. de Rome, Brossard (QC) J4Y 0B6 • www.germainhotels.com/fr/hotel-alt/quartier-dix30

Conférencières



Chau Nguyen

HD

Diplômée en 1994 du Collège Édouard-Montpetit, elle a poursuivi ses études de formateur en milieu de travail à l'Université du Québec à Montréal. Elle est certifiée du World Clinical Laser Institute et de l'Academy of Laser Dentistry. Engagée dans le partage des connaissances avec ses pairs, elle s'est impliquée dans le comité de la formation continue et professionnelle de l'OHDQ de 2009 à 2017. Elle travaille en parodontie et poursuit sa vocation comme consultante à IDI.

Divulgation aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)



Dentiste : 12 Unités FC (théorie : 2 heures / pratique : 5 heures)

Hygiéniste : 7 Unités FC (théorie : 2 heures / pratique : 5 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 – Cours et ateliers pratiques (dîner libre)

Coûts*



Dentiste : 995 \$

Hygiéniste : 995 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation (sauf si vous vous inscrivez dans les 30 jours précédents le début de la première journée de la formation). Le contenu du programme peut être modifié sans préavis. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix original non escompté de la formation seront retenus (et les rabais de quantité et/ou gratuité associés seront réajustés), non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations/services de consultation. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

